

Recommandations pour l'envoi de prélèvements au LNR Peste Porcine Classique ou Peste Porcine Africaine

Les prélèvements pour expertise pestes porcines sont à envoyer à l'adresse suivante :

Anses Ploufragan - Unité Virologie Immunologie Porcines – 41 Rue de Beaucemaine - BP 53 - 22440 PLOUFRAGAN

Pour un meilleur service, il est indispensable de **prévenir** le LNR avant tout envoi. Prévenir par email ou téléphone une des personnes suivantes : **Olivier BOURRY** (olivier.bourry@anses.fr / 02 96 01 01 39) ou **Patricia RENSON** (patricia.renson@anses.fr / 02 96 01 64 50) ou **Virginie LOISELIER** (uvip@anses.fr / 02 96 01 64 38)

- En cas de contrôles sérologiques ou virologiques de 2^{ème} intention : Il est indispensable que les prélèvements soient accompagnés des commémoratifs : **utiliser le document de l'Anses ci-dessous.**
- En cas de **suspicion clinique** : se reporter aux consignes de la note de service DGAI/SDSPA/2019-41 du 17/01/2019 : « Surveillance événementielle et gestion des suspicions cliniques de pestes porcines en élevages de suidés » pour les prélèvements à effectuer et les commémoratifs plus détaillés.

Pour la **Peste Porcine Classique**, les analyses de neutralisation virale sont démarrées le vendredi, avec résultat le lundi suivant. Une analyse ELISA est réalisée en amont de la neutralisation virale en utilisant un second kit, différent de celui utilisé en première intention. Pour une prise en charge rapide, les prélèvements doivent donc arriver le **mercredi matin** au plus tard. Merci de tenir compte de ce planning pour les envois.

Conditions d'acheminement des prélèvements :

Les sérums pour analyse sérologique doivent être centrifugés et peuvent être transportés à température ambiante. Pour les analyses virologiques, les prélèvements doivent être transportés sous froid (froid positif pour les échantillons frais et sous carboglace pour les échantillons congelés), être emballés et identifiés individuellement (un flacon par prélèvement et par animal).

Pour le diagnostic des pestes porcines, l'envoi des prélèvements (PCR positive) pour confirmation doit être réalisé par un transporteur agréé et dans un emballage conforme pour le transport des matières biologiques infectieuses de type ONU 3373.

Quantités recommandées pour les analyses :

Pour ELISA et neutralisation virale PPC : 300 µl

Pour IFMA PPA : 200 µl

Pour Virologie (PCR et isolement viral) : 1 g d'organe ou 1 ml de sang

Conditions d'acceptation des prélèvements pour analyse :

Respect des conditions d'acheminement (températures) lors du transport et des quantités minimales nécessaires aux analyses.

Destinataire : Anses Ploufragan
Unité Virologie Immunologie Porcines
Laboratoire National de Référence
pour la Peste Porcine Classique ou Africaine
 41 rue de Beaucemaine - BP 53 - 22440 PLOUFRAGAN

Transmission de sérums de suidés pour sérologie :

- Peste Porcine Classique**
 Peste Porcine Africaine

Laboratoire expéditeur :

Interlocuteur laboratoire : Nom : Tel :

Email : @

Merci de remplir avec soin les commémoratifs ci-dessous et d'informer à l'avance le LNR de tout envoi :

Tel : 02 96 01 64 38 ou mail : uvip@anses.fr

Ne pas faire d'expédition le vendredi

Nom Kit **ELISA** utilisé : N° de lot : Date de péremption : ____ / ____ / ____

Valeur des témoins du kit (T+, T-) : :

Prélèvement(s) (n° dossier & nature)	N° de l'animal	Adresse de l'élevage d'origine ou de l'abattoir (+ ville + département)	Type d'animal (charcutier, repro.,...)	DO	% inhibition	Conclusion échantillon (+ / - / dtx)

Utiliser une feuille par plaque

Date d'envoi : ____ / ____ / ____ Nom et Signature :

